



Direction générale des matières précieuses

1990 et 1991 : Deux exercices révélateurs, deux années qui poussent à l'optimisme

S'il est des actions qui auront marqué d'une pierre blanche les annales de notre Institut d'émission, la création en novembre 1989 de la Direction des matières précieuses, aujourd'hui élevée au rang de direction générale, en est une. Une courageuse décision. Alors qu'au cours de l'année 1989, des dizaines de comptoirs d'achat d'or et de diamant ouverts depuis 1983 sur décision gouvernementale dans le but de combattre la fraude de nos matières précieuses qui saignait l'économie nationale, venaient de jeter l'éponge pour cause de faillite, la Banque Centrale est revenue à la même formule : comptoirs d'achat des matières précieuses. Qu'allait-elle apporter de spécial là où les opérateurs économiques habitués à ce genre d'activités ont échoué ? Pouvaient-on se demander. La décision de la Banque du Zaïre, qualifiée de "scoop" par des médias qui en avalent vite saisi la portée, allait beaucoup apporter à l'économie nationale. En effet, avec son intervention directe dans ce domaine, c'est-à-dire l'opération sur les matières précieuses sous sa supervision et sa responsabilité, l'on a assisté à un relèvement spectaculaire de la courbe des exportations d'or zaïrois. De 1.200 kg d'or exportés en 1989 par l'ensemble de 6 comptoirs en instance de fermeture, le volume est passé à 4300 kg en 1990, première année d'expérience et d'intervention directe de la Banque du Zaïre dans ce secteur. Au terme de la deuxième année, 1991, ces exportations atteindront un niveau d'environ 6.000 Kg pour une valeur voisine de 70 millions de dollars américains. Quand on sait que les statistiques recueillies des pays de destination de l'or fraudé du Zaïre - essentiellement les pays de l'OCDE - font état d'environ 12 tonnes d'or exportées du Zaïre, l'on comprend toute l'importance de l'action de la Banque du Zaïre dont l'objectif était d'atteindre le même volume ou de le dépasser. Mais hélas, c'était sans compter avec le climat politico-économique malsain du pays. Sans conteste, les exercices 1990 et 1991 resteront des années par lesquelles la Banque du Zaïre a su montrer à la face de la nation et du monde qu'avec un minimum de volonté et de nationalisme les filles et fils du Zaïre peuvent encore arrêter le désastre économique qui frappe le pays. Ces deux exercices ont ainsi redonné la confiance en la capacité du pays d'édifier son économie. Les années 1992 et 1993 qui ont succédé à ces deux premiers exercices ayant été marquées par d'innombrables perturbations tant sur le plan politique qu'économique, nous ne saurions considérer pour le moment que l'action posée par la Banque au cours de ces 2 exercices. Aussi, la publication tant en français qu'en swahili de l'essentiel de ces 2 premières années d'activités de la Banque dans l'opération sur l'or constitue-t-elle un message d'encouragement adressé à tous : encadreurs, mandataires, exploitants artisanaux et fournisseurs où qu'ils se trouvent au Sud-Kivu, Maniema, Haut-Zaïre et Shaba afin qu'ils tiennent bon.

Les raisons d'une innovation

La République du Zaïre comme tant d'autres pays dits sous-développés, fait face depuis quelques temps à d'importants problèmes de ressources en devises étrangères. Problèmes aggravés et provoqués essentiellement par le poids du service de la dette extérieure publique et privée et l'amenuisement des recettes provenant de leurs exportations.

Cette compression est la conséquence brute de la mauvaise tenue des cours mondiaux de principaux produits d'exportation desdits pays.

Les difficultés de la balance de paiement auxquelles sont confrontés ces pays sont amplifiées par le développement effréné des exportations frauduleuses de leurs produits notamment d'origine minière et agricole.

Au Zaïre, en effet, malgré les mesures de libéralisation d'exploitation, de détention et de commercialisation des matières précieuses à l'intérieur du pays décidées en 1983, l'on a observé chaque année une contraction inquiétante des exportations officiellement contrôlées. Cette évolution a été encore plus dramatique en ce qui concerne l'or artisanal.

En effet, s'il est généralement admis que ses potentialités sont évaluées à environ 12 tonnes de production par an, on ne pouvait pas s'empêcher de s'inquiéter des statistiques d'exportation renseignées par le centre national d'expertise (CNE) pour les exercices 1990, c'est-à-dire avant l'entrée de la Banque du Zaïre dans ce domaine, soit à peine 1 tonne en moyenne de production annuelle.

Cela renseignait que la production par des creuseurs clandestins se poursuivait au profit exclusif des fraudeurs et des comptoirs étrangers

installés dans les pays voisins. C'est ce qui a été observé en 1989. Pendant que la production annuelle d'or pour les 6 comptoirs encore en

activités n'avait atteint qu'à peine 1,2 tonnes, les statistiques recueillies dans les pays de destination essentiellement ceux de l'OCDE estimaient les exportations à 12 tonnes.

Désormais ainsi fixée sur l'ampleur de la fraude et l'impossibilité de la combattre par des solutions traditionnelles tout comme celle de relancer des exportations par des comptoirs en faillite, la banque prit la courageuse décision d'ouvrir un nouveau comptoir opérant en son nom et pour son compte propre. Ce fut à Bukavu, au cours de la seconde moitié de décembre 1989 sous l'encadrement de sa nouvelle direction des matières précieuses (DMP) créée le 13 novembre de la même année.

Le choix de la ville de Bukavu s'est expliqué par le fait que le Kivu est considéré comme une région possédant des gisements géographiquement plus répandus de façon relativement équilibrée sur ces superficies.

Par cette action, une véritable innovation, la Banque

comptait arrêter tant soit peu la fraude de l'or à nos frontières. Et ce, conformément aux dispositions légales en matière.

En effet, au terme de l'ordonnance-loi n 67/264 du 23 juin 1967 portant statut de la Banque du Zaïre telle que modifiée à ce jour et spécialement en ses articles 34 et 35 l'Institut d'émission peut importer et exporter ainsi que désigner des intermédiaires agréés pour les opérations sur l'or et sur les devises étrangères.

Les débuts dans ce domaine furent très encourageants pour la Banque centrale. Comme déjà dit, de 1,2 tonne d'or réalisée en 1989 par l'ensemble de 6 comptoirs agréés, la production est passée 4,3 tonnes en 1990, première année d'expérience pour la Banque.

Fort de ce résultat la Banque étendra ses activités à Kinshasa avec extension au Bas-Zaïre, Kisangani, Bukavu, Isiro, Uvira, Butembo et Kalemie. Ce qui a permis l'élargissement du cercle

(Suite en page 7)

Année	1990		1991	
	Volume en Kg	%	Volume en kg	%
ASSISTANTS				
ORGAMAN (1)	2.790,2	63	2.009,71	36
SITCOMINE	-	-	1.007,40	19
SCIBE-ZAIRE	-	-	566,66	10
LUSAKIVANA	1.414,47	32	523,88	9
ELDORADO	109,92	-	408,69	7
SONEK	69,75	-	384,53	7
SILVER-MOUSSE	40,75	-	314,30	6
SODIEX	-	-	142,75	-
AMIKI	2,64	-	97,59	-
C.S.K.	-	-	81,09	-
LEDOR	-	-	36,05	-
UZABUCO	-	-	25,00	-
TOTAL	4.427,73	-	5.660,60	-

Tableau comparatif de la production par assistant